

LICENCE PROFESSIONNELLE

Mention : Assurance, banque, finance : supports opérationnels

Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION
<ul style="list-style-type: none"> - Veille informationnelle sur le monde bancaire, assurantiel, etc. - Analyse et diagnostic des besoins d'un client (bancaire, assurantiel, etc.) - Gestion de la vie courante d'un contrat d'assurance ou financier : tarification, souscription, modification et résiliation. - Prospection et participation aux actions promotionnelles, commerciales et de marketing. - Information et conseil aux clients sur tous les aspects de la gestion des contrats. - Gestion de portefeuille client et service après-vente. - Évaluation du montant des dommages et indemnisation. - Suivi, contrôle et enregistrement des opérations réalisées sur les marchés financiers (de change, de titres, etc.) selon les procédures qualité de l'établissement d'appartenance et les réglementations bancaires et financières. 	<p><i>Compétences transversales</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe - Identifier et sélectionner avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet - Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation - Développer une argumentation avec esprit critique - Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française - Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non ambiguë, dans au moins une langue étrangère - Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder - Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte - Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs - Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives - Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet - Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique - Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité sociale et environnementale - Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles 	<p>Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés. Chaque ensemble d'enseignements à une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de licence, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 180 crédits ECTS.</p>

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION
<ul style="list-style-type: none"> - Participation à la mise en place et à l'évolution des procédures liées aux opérations bancaires, boursières et des marchés financiers. - Contrôle des risques opérationnels liés aux opérations de back office. - Comptabilité et valorisation des produits financiers. - Gestion du Back Office (service d'appui soutien, au contrôle et à la gestion des opérations telles que opérations bancaires, gestion du patrimoine, conformité des mouvements financiers avec les procédures administratives et fiscales, ainsi que le suivi comptable des opérations financières). - Gestion du Middle Office (service situé entre le front-office (« service clientèle », qui est chargé des rapports avec les clients), et le back-office). - Contrôle de la conformité et des procédures de traitement d'opérations boursières. - Management de proximité. 	<p><i>Compétences spécifiques</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier les mécanismes fondamentaux de nature économique, juridique, financière et prudentielle du monde bancaire ou assurantiel en se familiarisant avec le vocabulaire de base et les concepts afin de pouvoir repositionner l'environnement bancaire et assurantiel dans les contraintes normatives ou de conformité en vigueur. - Appréhender la culture du contrôle et de l'audit en identifiant et caractérisant les produits et les services assurantiers et/ou bancaires, en tenant compte de leurs impacts, notamment sociaux et environnementaux, ainsi que les réglementations qui leurs sont appliquées (bourse, organisme de placement collectif en valeurs mobilières - OPCVM, systèmes de liquidation et de règlement des produits financiers) afin d'informer et de conseiller un client. - Identifier les opportunités et contraintes liées à la transition écologique au sein de l'écosystème bancaire et assurantiel, en tenant compte des évolutions réglementaires (comme le règlement européen SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation) ou les normes sur la taxonomie verte), des attentes sociétales et des risques environnementaux pour proposer des solutions innovantes et adaptées aux enjeux. - Appliquer la réglementation en vigueur, le devoir de conseil et la politique environnementale de l'entreprise - Appliquer les techniques commerciales et aborder la relation client conformément à la stratégie de l'établissement en analysant le profil de l'assuré (particulier, professionnel, dans le secteur privé ou public, etc.) et en le conseillant afin de déterminer les conditions de garantie, la tarification et pouvoir établir un contrat bancaire ou assurantiel. - Recontextualiser les besoins des clients au regard des enjeux de la transition écologique et des attentes collectives. - Appliquer la réglementation en vigueur et liée aux activités spécifiques de l'assurance et de la banque (code des assurances, code monétaire, Directive lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme- LCB-FT, Directive Distribution Assurance.) - Assurer le suivi administratif et comptable des opérations conclues au front office en s'appuyant sur les méthodes d'animation d'équipes et les outils de la gestion du middle et du back office pour garantir une qualité de service. - Évaluer, analyser et tarifier les risques inhérents à l'activité bancaire ou d'assurance, et gérer leur réalisation, à partir des informations transmises par le réseau de distribution afin de sécuriser les produits ou services proposés. <p><i>Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles proposées dans le cadre de la mention au niveau national.</i></p> <p><i>Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.</i></p>	